

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 14 mai 2024

## La ville de Nantes poursuit et renforce son action pour prévenir et lutter contre les discriminations

30 % des Nantaises et Nantais ont eu le sentiment d'avoir été victimes d'une discrimination ces 5 dernières années<sup>1</sup>. La lutte contre toutes les formes de discriminations est un engagement fort de la Ville de Nantes qui agit au quotidien pour permettre à toutes et tous de bénéficier des mêmes droits et de profiter également de leur ville. En 2015 une démarche de dialogue citoyen est engagée en ce sens, qui a mobilisé tous les conseils citoyens nantais de l'égalité, et a abouti notamment à la création d'AlloNantes Discriminations. Depuis 5 ans, ce numéro dédié propose aux victimes une écoute privilégiée, une première information et une orientation vers les structures les plus appropriées pour agir en cas de discriminations. Alors que les situations et sentiments d'inégalités perdurent, voire progressent pour 4 métropolitains sur 10<sup>2</sup>, et que peu de victimes les signalent, la ville de Nantes poursuit et renforce son action. En 2024, le service s'élargit ainsi aux témoins et aux professionnels. La collectivité lance, par ailleurs cette année, comme elle s'y était engagé, un observatoire des discriminations pour améliorer, adapter ou corriger s'il le faut l'action publique grâce à une connaissance plus fine des réalités du territoire.



Soirée d'échanges du 13 mai 2024 dédiée à la prévention et la lutte contre les discriminations

### Mieux cibler les discriminations pour plus d'égalité

#### Enquête : les discriminations vécues sur le territoire métropolitain

En 2023 Nantes Métropole a réalisé avec l'institut TMO une enquête pour avoir une vision à jour des discriminations vécues et ressenties sur le territoire métropolitain. C'est la 3<sup>e</sup> enquête d'opinion réalisée sur ce sujet après celles menées en 2015 et 2020. Ce qui en ressort :

- **Un sentiment global et partagé que les inégalités progressent** : pour près de 6 métropolitains sur 10. 30 % des Nantais ont eu le sentiment d'être discriminé au cours des 5 dernières années (contre 27 % en 2020).

<sup>1</sup> Enquête TMO pour Nantes Métropole menée entre novembre et décembre 2023, réalisée auprès de plus de 1 200 Métropolitains âgés de 16 ans et plus et représentatifs des habitants du territoire.

<sup>2</sup> Idem.

- Parmi les 25 critères de discriminations reconnues et punies par la loi, **les 5 discriminations plus ressenties sont celles liées à :**

1. L'origine et la couleur de la peau (82%)
2. Le handicap et la maladie (70%)
3. Les convictions religieuses et plus précisément la religion musulmane (40%)
4. L'orientation sexuelle (27%)
5. Le genre et le fait d'être une femme (22%). À noter qu'une femme sur 3 dit avoir vécu des insultes ou des propos sexistes dans la rue au cours des 5 dernières années.

- **1 discrimination sur 2 a eu lieu dans le cadre du travail.**

- **Dans 8 cas sur 10 les personnes ont été affectées par les discriminations subies**, parmi eux 13 % des Métropolitains se disent très affectés.

- **Un non-recours encore très présent** : 23 % des victimes n'ont pas effectué de démarche par crainte qu'elle soit inutile (71%), qu'elle soit mal accueillie ou encore pas prise en compte (30%).

### De nouvelles actions pour enrayer les discriminations

**Cette enquête confirme l'opportunité de l'action volontariste que porte Nantes Métropole et la ville de Nantes depuis plusieurs années pour identifier et prévenir tout type de discriminations**

- résultats de processus complexes, qui produisent des inégalités de traitement entre les individus - et accompagner et soutenir les victimes.

En effet, depuis plusieurs années **la ville de Nantes met en œuvre, à travers sa démarche AntiDiscriminantes, un dispositif global d'écoute, d'accompagnement et d'accès au droit des publics confrontés aux discriminations** qui comprend :

- Un numéro de téléphone AlloNantes Discriminations dédié (02 40 41 95 96) ;
- Un réseau territorial de veille, de vigilance et d'action contre les discriminations (RAVADis) réunissant une vingtaine d'acteurs locaux ;
- Des actions de sensibilisation-formation.

**Cette enquête soulève également la nécessité d'aller encore plus loin.** C'est pourquoi, en complément des actions déjà menées la collectivité a annoncé le 13 mai, à l'occasion d'une soirée d'échanges qui a réuni des élus et élus nantais, des directions et des acteurs de réseaux travaillant sur les problématiques du racisme et des discriminations, **le renforcement de ses actions pour prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations avec :**

- **Le lancement d'un observatoire des discriminations par la ville de Nantes** : l'objectif est de permettre d'améliorer, d'adapter ou de corriger l'ensemble des politiques publiques grâce à une connaissance plus précise des discriminations vécues sur le territoire et de définir des stratégies d'action en matière de prévention et de lutte contre les discriminations. Une attention particulière sera portée aux discriminations rencontrées dans le monde du travail. Des rapports annuels de l'observatoire seront produits, l'enquête réalisée en 2023 avec l'institut TMO sera d'ailleurs intégrée à l'Observatoire.
- **Le renforcement de 2 dispositifs existants** :
  - Le service AntidiscrimiNantes lancé en 2018 par la Ville et les acteurs concernés pour lutter contre les discriminations. Initialement destiné aux victimes, il s'étend désormais aux professionnels et aux témoins des discriminations.
  - Le réseau d'Acteurs de Vigilances et d'Actions contre les Discriminations (RAVADIS) qui a pour but de repérer les discriminations vécues pour les analyser et les traiter. L'objectif est de continuer à agrandir ce réseau qui a récemment intégré par exemple l'ACCOORD. Pour appuyer ce réseau d'acteurs, un programme de formation est prévu fin 2024.



Soirée d'échanges du 13 mai 2024 dédiée à la prévention et la lutte contre les discriminations

### Des actions menées au quotidien pour prévenir et lutter contre les discriminations

- **107 situations de discriminations révélées et traitées en 2023** dans le cadre de la démarche AntidiscrimiNantes

- **Plus de 200 personnes écoutées et orientées via le numéro AlloNantes Discrimination depuis 2019** (02 40 41 95 96)

- Existence depuis 12 ans d'un Mémorial de l'abolition de l'esclavage

- **L'animation de réseaux d'acteurs et d'actrices volontaires engagés pour lutter contre les discriminations** : le conseil nantais pour l'accessibilité universelle (pour faciliter les parcours de vie des personnes en situation de handicap), le réseau de la ville non-sexiste (pour lutter contre le sexisme) et le réseau d'Acteurs de Vigilances et d'Actions contre les discriminations (RAVADIS).

- **Un soutien aux acteurs associatifs** : 131 500€ de subventions ont été versés à 6 associations au titre de la prévention et de la lutte contre les discriminations et 66 000€ de subventions ont été attribués pour le fonctionnement de 18 associations agissant pour les personnes en situation de handicap.

- **Ouverture en 2019 de Citad'elles, lieu d'accueil gratuit pour les femmes victimes de violences et leurs enfants** (02 40 41 51 51). Depuis son ouverture, 12 530 venues et 4 135 femmes ont sollicité ce lieu. 935 femmes y sont venues pour la première fois en 2022.

À noter que la ville de Nantes et Nantes Métropole se veulent exemplaires en matière de prévention et de lutte contre les discriminations avec des actions menées en interne :

- Depuis plusieurs années **des agentes et agents bénéficient d'actions de formation et de sensibilisation « Égalité au travail » pour être sensibilisés aux discriminations, dont 322 en 2022**. En tout, 24 sessions de formation ont été organisées pour rappeler le droit commun et les engagements des collectivités en faveur de l'égalité de traitement. L'objectif est aussi de sensibiliser aux postures professionnelles attendues dans le cadre du quotidien de travail et dans l'exercice des missions de service public.

- **« Alerte discrimination »** : une cellule d'écoute interne a été créée spécialement pour proposer aux agentes et agents un accompagnement lorsqu'elles et ils ont le sentiment d'avoir été victimes de situations de discrimination.